

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 127-130

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__127_1>

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

VII

BIBLIOGRAPHIE

1^o *La Monnaie*, par M. A. DE FOVILLE.

Ce livre fait partie d'une bibliothèque d'économie sociale déjà signalée à l'attention de notre Société par un travail d'un autre de nos anciens présidents (¹). Les éditeurs se sont proposés de livrer pour un prix modique (2 fr. par volume) des études documentées sur un certain nombre de questions sociales ou économiques à l'ordre du jour.

1. Dr JACQUES BERTILLON, *L'Alcoolisme et le moyen de le combattre*.

M. de Foville était naturellement désigné pour écrire le volume consacré à la monnaie. Son art simple et vrai était nécessaire pour nous donner sur un sujet difficile ce qu'il appelle lui-même « un livre de vulgarisation et de synthèse ». Nul n'eût plus finement passé les théories au crible du bon sens. Et nous ne pouvions être mieux documenté sur la technique monétaire et sur la statistique des métaux précieux que par l'ancien directeur de la Monnaie de Paris à qui nous devons les aperçus de statistique mondiale publiés maintenant chaque année dans le *Rapport annuel de l'Administration de la Monnaie*.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première est consacrée à la description des systèmes monétaires et à l'histoire de leur évolution, depuis les instruments d'échange dont se servaient les sociétés primitives jusqu'aux métaux précieux d'usage général dans les sociétés modernes, bien que celles-ci présentent des différences, quant aux types monétaires, au choix de l'étalon et même quant au nombre des étalons.

Dans la seconde partie, l'auteur nous initie aux procédés de fabrication ; un chapitre, le plus captivant, nous parle de ce qui donne à chaque type de monnaie sa physionomie propre, de la gravure des coins.

La troisième partie est la plus étendue ; elle remplit plus de la moitié du volume ; c'est aussi la plus riche en données statistiques et en discussions économiques. On y trouve notamment un tableau de la production de l'or et de l'argent depuis le quinzième siècle ; l'état de la frappe des monnaies françaises des différents types ; l'évaluation des stocks monétaires dans le monde (sous les réserves que comporte cette évaluation), des séries d'indices caractérisant les mouvements des prix et des salaires ; des indications sur la variation, ou plutôt sur la dépréciation successive de l'équivalent métallique de l'ancienne unité monétaire française et sur les fluctuations du pouvoir d'achat de la monnaie.

La monnaie est la commune mesure des prix. Un ouvrage consacré à la monnaie comprend donc nécessairement un aperçu des problèmes fondamentaux de l'économie politique ; on ne doutera pas que M. de Foville ait donné un raccourci vivant et judicieux des principes essentiels. Sa critique est acérée. La loi de l'offre et de la demande, la théorie quantitative de la monnaie sont réduites, en tant que principes, à de simples constatations de sens commun et par conséquent en propositions de faible utilité pour la science économique. Mais l'auteur ne s'oppose évidemment pas à ce que l'effort des économistes se porte vers l'analyse des conditions sous lesquelles réagissent l'offre et la demande, ou vers l'étude des rapports entre les quantités de monnaie en circulation et les circonstances qui modifient la demande de monnaie ou les prix⁽¹⁾). C'est en tout cas un service rendu aux étudiants que d'éviter en économie politique les énoncés de forme trop absolue, ou les expressions dénuées par elles-mêmes de sens précis, qui rendent confuses les discussions.

Après avoir analysé le rôle de la monnaie proprement dite, l'auteur consacre plusieurs chapitres à ses succédanés : billets de banque, chèques, mandats, virements et même valeurs mobilières, celles-ci jouant maintenant un rôle important dans la balance internationale des comptes et dans la fixation des cours du change.

Enfin, dans un dernier chapitre, M. de Foville se demande ce qu'il faut penser des systèmes qui tendent à la suppression de la monnaie : système de tarification basé sur une connaissance complète du mouvement des prix, système des bons de travail ou d'échange, comptabilisme social, etc. Et il pense que l'application de l'un ou l'autre de ces systèmes ferait réclamer bien vite le retour à notre sûre et commode monnaie d'or, laquelle a d'ailleurs la vertu de communiquer sa solidité aux systèmes comptables et aux valeurs fiduciaires qui s'appuient sur elle, toutes les fois que ces systèmes et ces valeurs offrent des avantages.

M. de Foville se défend toutefois de prophétiser ; nous serons plus audacieux : nous n'hésitons pas à prédire que son *vade-mecum* deviendra promptement populaire.

L. M.

1. Comparez, malgré ce qu'il offre d'aléatoire, le rapprochement opéré par notre confrère, M. AUPETIT, dans son *Essai sur la théorie de la monnaie*, entre l'insuffisance supposée de la quantité de monnaie et le mouvement des prix.

2^e Traité élémentaire des assurances sur la vie. — Principes et applications,
par René Poussin, ancien élève de l'École polytechnique, membre agrégé de l'Institut,
des actuaires français.

Lorsque M. Poussin professa pour la première fois à l'Institut des assurances, il constata que, si, parmi ses auditeurs, certains d'entre eux possédaient une éducation mathématique étendue, d'autres au contraire n'étaient point suffisamment familiarisés avec l'analyse infinitésimale et avec les principes fondamentaux du calcul des probabilités. Il fallait donc, pour faire œuvre utile, établir les formules utilisées d'une façon courante par tous les actuaires sans avoir recours au calcul des probabilités et sans l'aide du calcul différentiel et intégral. C'est ce que fit avec succès M. Poussin en perfectionnant et en rendant de plus en plus lumineux son enseignement.

Le *Traité élémentaire des assurances sur la vie* n'est que l'ensemble de ces leçons ; il comprend deux parties. La première partie est consacrée à l'étude des lois de mortalité, aux tables et à leur ajustement, aux lois de mortalité, d'états de choses, au prix de revient d'un contrat, au calcul des réserves et enfin à des notions de comptabilité. La deuxième partie traite du mécanisme des sociétés d'assurances à primes fixes, de celui des institutions de prévoyance d'État (caisse nationale des retraites, caisse d'assurances en cas de décès) et des institutions privées telles que sociétés de secours mutuels, caisses de retraites et institutions patronales.

Les chapitres les plus importants de la première partie sont certainement ceux relatifs à l'ajustement des tables et aux lois de mortalité, d'états de choses. L'auteur, après avoir indiqué ce qu'on entend par erreurs systématiques et erreurs accidentelles, et donné sous une forme simple l'énoncé de la réciproque du théorème de Bernouilli, montre comment on construit une zone d'ajustement pour une courbe de taux bruts de mortalité et comment on l'utilise pour l'obtention de la courbe des taux ajustés. Le chapitre relatif aux lois d'états de choses est la clef de tout le livre, ou plutôt de toutes les démonstrations permettant le calcul des primes des assurances en cas de vie et en cas de décès ; les représentations géométriques des groupes de deux têtes ou de trois têtes au moyen de rectangles ou de parallélogrammes parlent à l'esprit et font bien comprendre ce que l'on entend par groupe avec ou sans réversion. M. Poussin ne s'est point borné dans la première partie de ce livre à donner des formules ; il a émaillé les différents chapitres d'applications et a donné ainsi au lecteur le moyen véritable de prendre contact avec la technique des assurances, c'est-à-dire de calculer les primes aussi bien que les réserves.

Dans la deuxième partie, l'auteur s'est appliqué à nous expliquer d'une façon claire comment fonctionnent tant les sociétés d'assurances (vie, accidents) que les institutions de prévoyance et de mutualité, et nous a donné un aperçu actuarial des lois votées dans ces dernières années au sujet des sociétés de secours mutuels et du contrôle des assurances vie et accidents. Disons en terminant que ce livre est non seulement documenté et original, mais qu'il est aussi intéressant et utile.

René RISSER.

3^e Des Crises générales et périodiques de surproduction, par Jean LESCURE,
docteur en droit. Paris, 1907.

Les auteurs français qui ont écrit sur les crises, depuis la publication de l'étude de Clément Juglar, se sont tous inspirés de cette œuvre magistrale, devenue le traité classique auquel se reportent tous ceux qui s'intéressent à la question. Par contre, plusieurs écrivains étrangers ont repris pour leur propre compte l'étude complète du problème. Un Russe, M. Tugan-Baranowsky, disciple de Karl Marx, a notamment tenté de compléter et d'élargir la théorie française ; il est suivi maintenant par plusieurs économistes allemands, tels que MM. Spielhoff, Pohle, Eulenburg, Schmoller. A vrai dire, cette école, qui cherche la cause des crises dans les phénomènes de production, et surtout dans ceux de la production des moyens de production, laissant un peu de côté les phénomènes de crédit et de circulation, n'a apporté à l'étude du mécanisme des crises que peu d'éléments

nouveaux. C'est plutôt dans les remèdes préconisés qu'il a été fait preuve d'originalité ; le cartel, en particulier, est né des spéculations théoriques d'économistes allemands qui prétendaient, par ce moyen, supprimer les crises.

Dans l'ouvrage qu'il nous présente aujourd'hui, M. Jean Lescure s'est proposé d'exposer ces nouvelles théories, de les comparer à celles des économistes français, au cours d'une étude d'ensemble sur les crises générales et périodiques de surproduction.

La partie historique de ce nouveau volume est fort développée ; l'auteur y retrace, avec une grande abondance de détails et de chiffres, l'histoire des crises qui ont éclaté au dix-neuvième siècle, de 1810 à 1893 ; il s'attache surtout à la description de la crise de 1900 en Allemagne et signale l'anomalie présentée par les États-Unis, où l'essor, prolongé jusqu'en 1903, s'est renouvelé dès 1904 sans qu'une période de dépression bien marquée se soit manifestée dans l'intervalle.

Passant ensuite à l'étude des causes des crises périodiques, M. Lescure divise en deux grandes catégories les théories qui ont été proposées : 1^e celles qui expliquent les crises par des phénomènes de circulation ; 2^e celles qui en font remonter l'origine à des phénomènes de production, de consommation et de répartition.

Parmi les premières se place au premier rang la théorie de Juglar, qui attribue aux crises, comme cause essentielle, les abus du crédit et de la spéculation. Les secondes y voient surtout le résultat d'un déséquilibre entre la production et la consommation, soit que ce déséquilibre résulte de causes multiples et indépendantes de l'organisation sociale actuelle, soit au contraire que cette organisation soit dénoncée comme provoquant ou tout au moins facilitant le développement du phénomène. C'est au second groupe que se rattache l'explication proposée par la nouvelle école allemande dont nous avons déjà parlé ; d'après cette école, la cause de la crise réside dans le flux et le reflux de l'épargne vers l'industrie. M. Lescure, sans rejeter ces diverses théories, voit, en dernière analyse, la cause du phénomène dans l'arrêt de l'esprit d'entreprise, amené par l'impossibilité d'entreprendre avec espoir de profit. Constatons d'ailleurs qu'il n'y a rien de contradictoire dans ces diverses opinions. Lorsqu'on aperçoit la possibilité de réaliser un grand profit par la production, l'épargne se porte naturellement vers l'industrie, et, d'autre part, la spéculation se développe, car, comme le dit lui-même l'auteur de cette nouvelle étude, « c'est un départ bien difficile à opérer que celui de l'esprit d'entreprise et de la spéculation ». On ne tarde pas alors à dépasser les bornes, par un phénomène d'entraînement collectif que facilite, à vrai dire, le jeu de la libre concurrence. Ce même phénomène de psychologie collective entre en jeu au moment de l'explosion de la crise, alors que la chute d'une seule entreprise, venant ouvrir les yeux au marché sur les dangers de sa situation, suffit souvent à déterminer une panique générale.

Les remèdes proposés pour atténuer ou même supprimer les crises sont nombreux. L'auteur de l'ouvrage qui nous occupe en préconise plusieurs, qui ne sont peut-être pas tous également opportuns ; nous ne voyons pas, par exemple, l'avantage qu'il y aurait pour les banques d'émission à se constituer un portefeuille étranger en valeurs mobilières au lieu d'effets de commerce. Quant aux trusts, à l'action desquels M. Lescure attribue l'absence de crise aux États-Unis pendant une assez longue période, il est certain que ces puissantes organisations sont à l'abri des entraînements que nous signalions tout à l'heure, et qui peuvent précipiter et aggraver une crise ; mais cet avantage peut-il entrer en balance avec les inconvénients du monopole de fait, qui ont créé, aux États-Unis même, tant d'ennemis aux trusts ? Il nous plaît davantage de voir l'auteur réclamer une amélioration des statistiques, ce qui permettrait « une meilleure prévision de la demande, une connaissance plus précise de l'offre » ; on peut aussi souhaiter avec lui une meilleure éducation de la spéculation, quoiqu'il paraisse bien difficile d'en modérer l'expansion sans risquer de détruire l'esprit d'entreprise.

En terminant, il faut louer M. Lescure de s'être attaché, au prix d'un travail considérable, à nous donner sur les crises un ouvrage d'ensemble où, grâce à l'exposé très complet des faits et des théories, chacun pourra puiser les éléments d'une opinion personnelle ; il a ainsi comblé, de la façon la plus consciente, une lacune de la littérature économique française de ces dernières années.